



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec :

résumés d'articles scientifiques



Émergence des relations personnelles des personnes âgées dans la loi canadienne.

Référence

Dubois, M-F., Bravo, G. et M. Charpentier (2001). Émergence des relations personnelles des personnes âgées dans la loi canadienne. *La revue canadienne du vieillissement*, 20(3), 339-355.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : Développement d'outil

Thèmes abordés

Formes de maltraitance en hébergement, freins à la dénonciation, dépistage et organisation des services

But ou question de recherche

Deux objectifs dirigent la rédaction de cet article. Le principal s'inscrit dans la lignée du développement d'un outil de détection des ressources d'hébergement offrant des soins inadéquats aux personnes âgées en perte d'autonomie. Le second, qui se veut dans la même continuité, vise à valider cet outil de détection.

Problématique

Le vieillissement de la population a pour corollaire indirect d'augmenter le nombre de prises en charge de personnes âgées en perte d'autonomie dans les différents types d'institutions d'hébergement, bien que ce ne soit pas la majorité des personnes âgées qui résident dans ces établissements. Cependant, la qualité des soins et des services offerts dans ces lieux varie et ne peut être garantie à tout coup compte tenu de la nature fondamentalement diverse de leur mission. Une évaluation périodique des services offerts dans ces établissements est donc de mise et l'outil présenté dans cet article peut servir de support à cette démarche.

Méthodologie

Pour développer l'outil de détection, et en vérifier la validité, des entrevues exhaustives auprès de responsables de résidence ($n = 88$) furent menées dans un premier temps. Ces entrevues avaient pour but d'obtenir des informations descriptives sur les services et soins offerts dans leur résidence, en plus d'obtenir une liste de personnes âgées en perte d'autonomie y vivant. Dans un second temps, un échantillon randomisé ($n = 301$) fut construit à partir de cette liste et deux entrevues, une avec un travailleur social et l'autre avec une infirmière, permirent de compléter l'échelle QUALCARE évaluant la qualité de soins reçus. Finalement, une analyse statistique des données a permis de statuer sur la qualité globale des soins et services donnés dans ces résidences, tout en confirmant la validité de cet outil.

Résultats

Les résultats des analyses démontrent que le niveau global de la qualité des soins dispensés est jugé insuffisant dans 25,3 % des ressources d'hébergement évaluées. La principale lacune soulevée par les résidents à cet effet se réfère à l'aspect psychosocial des soins offerts, qui comprend la relation interpersonnelle entre le résident et l'équipe soignante, ainsi que le climat organisationnel. La violation des droits de la personne et l'exploitation financière, qui sont deux types de maltraitance envers les personnes âgées, sont rarement nommées lors de ces entrevues et notées sur l'échelle QUALCARE.

Sur le plan méthodologique, l'outil de détection proposé (QUALCARE) possède une validité de contenu et de construit plus que satisfaisante puisque les analyses statistiques soutiennent que sa sensibilité et sa spécificité s'élèvent à 85 % et 65 % de part et d'autre. Autrement dit, 85 % des résidences n'offrant pas des soins adéquats sont correctement identifiées par cet outil, tandis que 65 % de celles qui ne posent pas problème à ce niveau sont reconnues comme tel.

Discussion

La discussion est intégrée à la conclusion présentée ci-après.

Conclusion

Les résultats obtenus confirment la nécessité d'intervenir afin d'assurer des soins adéquats aux personnes âgées résidant dans les ressources d'hébergement. Pour se faire, il est recommandé de déployer une approche en deux étapes.

La première consiste à administrer un court questionnaire aux responsables des ressources d'hébergement du Québec permettant de les positionner sur une échelle de qualité des soins offerts. La seconde étape s'applique seulement aux résidences qui ne répondent pas aux critères de qualités préalablement identifiés comme satisfaisants. À ce moment, un examen approfondi des soins et services réellement dispensés dans leur établissement sera complété. Cette approche a comme qualité première de cibler exclusivement les établissements offrant des soins inadéquats en engendrant un coût minimal.

Pistes pour la pratique ou la recherche

La découverte de ressources d'hébergement qui offrent des soins inadéquats n'est qu'une étape dans l'amélioration de la qualité des soins et services offerts aux personnes âgées. Elle n'est pas une mesure suffisante en elle-même. Il est donc important d'intervenir en amont afin d'améliorer la formation des responsables de ces milieux d'hébergement quant aux besoins des personnes âgées requérant des soins multiples.

Date de réalisation de la fiche :

20 août 2015

